

GESTION

DES CARRIÈRES

Déléguez le suivi individualisé  
de vos agents à un expert  
du parcours professionnel



## GESTION DES CARRIÈRES

DÉLÉGEZ LE SUIVI INDIVIDUALISÉ DE VOS AGENTS  
À UN EXPERT DU PARCOURS PROFESSIONNEL



Du recrutement, au départ de l'agent, le centre de gestion accompagne les collectivités dans le déroulement de carrière de leur personnel.

Il élabore à leur demande, ou de manière automatisée, l'ensemble des actes réglementaires individuels, arrêtés ou contrats, qui jalonnent la carrière des fonctionnaires ou des contractuels et tient à jour le dossier administratif papier et informatique de chaque agent.

Il assiste les collectivités dans les procédures collectives d'avancement (avancement de grade et promotion interne) et d'entretien professionnel.

Il établit et publie les listes d'aptitude de promotion interne.

Le déroulement de carrière correspond aux différentes étapes, que le fonctionnaire franchira au fur et à mesure de son évolution professionnelle. Il débute par le recrutement, en passant par les avancements, et les éventuels changements de positions statutaires et prend fin lors du départ du fonctionnaire. Les contractuels, qui ne peuvent prétendre à un déroulement de carrière, sont néanmoins régis par des règles spécifiques. Ces règles de gestion complexes nécessitent une expertise pointue pour leur mise en œuvre.



### TARIFICATION

Inclus dans la cotisation



### CONTACT

carriere@cdg25.org  
03 81 99 36 37

### + NOS ATOUTS / NOTRE EXPERTISE

- Un niveau d'expertise en matière statutaire qui permet d'assister les collectivités dans tous les moments clés de la carrière des agents
- Une mise à jour continue des connaissances pour une maîtrise optimale du statut de la fonction publique qui ne cesse d'être revu et corrigé
- Une maîtrise des procédures statutaires
- Un système d'information des ressources humaines qui permet d'optimiser la gestion

### BÉNÉFICIAIRES

collectivité non affiliée

collectivité affiliée

